



Valoriser les déchets pour économiser les ressources

Avec la raréfaction des ressources naturelles, les déchets constituent désormais la ressource centrale du nouveau modèle d'économie circulaire. Dans le cadre de sa mission de traitement des déchets, la RIVED agit quotidiennement pour développer la valorisation matière et énergétique des déchets en optimisant les performances de ses équipements et en recherchant de nouveaux débouchés.

Un modèle de gestion des déchets pour une économie circulaire

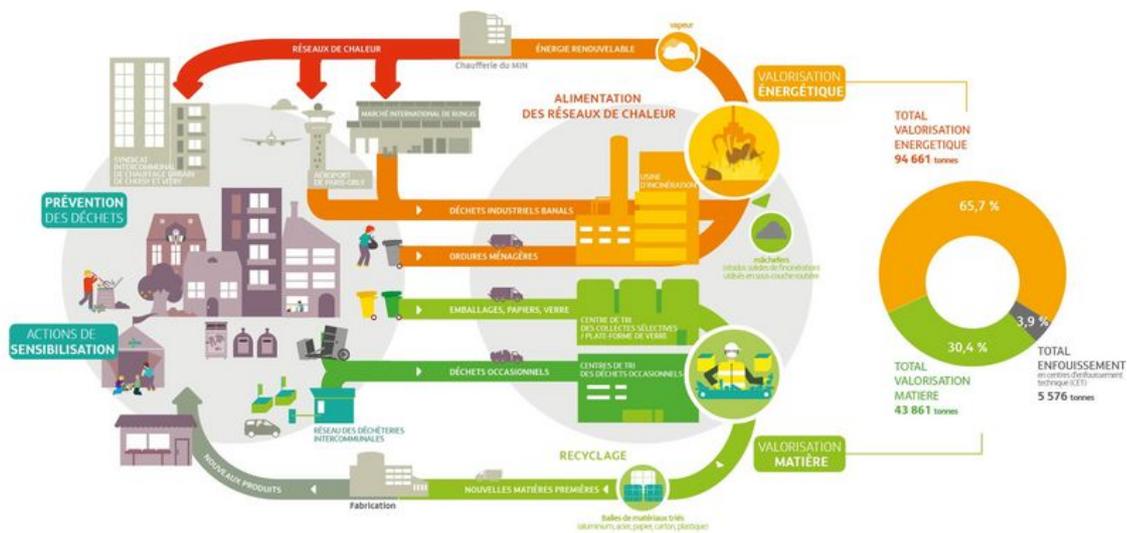
La RIVED réceptionne chaque année dans ses installations environ 150 000 tonnes de déchets produits par les ménages et les acteurs économiques de son territoire.

Les déchets d'emballages (plastiques, papiers, cartons, acier, aluminium...) et les déchets occasionnels (mobilier, végétaux, bois, gravats, encombrants...) font l'objet d'opérations de tri en déchèteries ou sur les centres de tri afin d'optimiser leur acheminement vers les filières de fabrication consommatrices de matière recyclée. On parle alors de valorisation matière.

Les ordures ménagères résiduelles et les refus de tri sont valorisés sous forme d'énergie fatale par l'unité de valorisation énergétique de Rungis qui alimente les réseaux de chaleur du M.I.N. de Rungis, de la plateforme aéroportuaire d'Orly et des villes de Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.

637
NOUVEAUX FOYERS ÉQUIPÉS
POUR LE COMPOSTAGE

2 720
PERSONNES SENSIBILISÉES AU
TRI ET À LA RÉDUCTION DES
DÉCHETS (FÊTES DE VILLE,
VISITE DE SITE, FORMATIONS...)



<p>67,5 KG/HABITANT DE DÉCHETS APPORTÉS EN DECHETERIE (57,4 KG/HAB EN 2018)</p>	<p>22,6 KG/HABITANT * DE DÉCHETS ENCOMBRANTS (22,8 KG/HAB EN 2018)</p>	<p>33,3 KG/HABITANT D'EMBALLAGES ET PAPIERS (32,9 KG/HAB EN 2018)</p>	<p>13,4 KG/HABITANT DE VERRE (13,8 KG/HAB EN 2018)</p>	<p>282,2 KG/HABITANT D'ORDURES MÉNAGÈRES (289,8 KG/HAB EN 2018)</p>
<p>7,30 €/HABITANT CONTRIBUTION VERSEE PAR LES VILLES (6,10 €/HAB EN 2018)</p>	<p>81,31 €/TONNE * REDEVANCE VERSEE PAR LES VILLES (81,31 €/HAB EN 2018)</p>	<p>128,09 €/TONNE REDEVANCE VERSEE PAR LES VILLES (129,08 €/HAB EN 2018)</p>		<p>59,69 €/TONNE REDEVANCE VERSEE PAR LES VILLES (59,70 €/HAB EN 2018)</p>

* Seuls les encombrants collectés en porte à porte sont pris en compte dans les chiffres indiqués. Les dépôts sauvages ne sont pas comptabilisés ici.

Les chiffres clés 2019

- ▶ 144 687 tonnes de déchets traités (dont 96 077 tonnes de déchets ménagers)
- ▶ taux de valorisation énergétique : 65,7 %
- ▶ taux de valorisation matière : 30,4 %



RIVED
1 PLACE LE
CORBUSIER
94 310 ORLY

☎ **01 58 42 73 60**

@ **CONTACTEZ-NOUS**